



MAIRIE
01560 CORMOZ

AFFAIRES MUNICIPALES
PROCES-VERBAL
Séance du 13 septembre 2022
A 20h00

Date de convocation : 8 septembre 2022

Présents : M. le Maire Nicolas SCHWEITZER

Mmes et Mrs BEREZIAT Fanny, PRABEL Jean-Claude, JANAUDY Laurent, JAMBOR Sylvie, CALMET Florent, PONCET Lucas, ONCUL Magali, PIZZINI Laetitia, MOISSONNIER Jennifer, GAILLARD Marie-Laure, PERTUIZET Pierre, JANAUDY Cyrill, et FAVIER Monique

Procuration : Marie COMMARET à Lucas PONCET

Intervention de Mme JEAN Vanessa pour présenter son projet de reprise de l'activité de l'épicerie communale.

Secrétaire de séance :

Conformément aux dispositions de l'article L2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, le conseil municipal désigne Magali ONCUL, secrétaire de séance.

Le conseil municipal, réuni le 13 septembre 2022 à 20h00 en session ordinaire sous la présidence de M. Nicolas SCHWEITZER, maire, a délibéré sur les questions suivantes :

N° Délibération

Approbation du compte-rendu de la réunion du mardi 19 juillet 2022 à l'unanimité des présents

2022-062

Budget principal – Décision modificative n°3 - Local pompiers – Travaux d'isolation

M. le Maire informe qu'il convient de procéder à un virement de crédit dans le but de régulariser la prévision budgétaire pour les travaux d'isolation du local pompiers. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents, décide de procéder au virement de crédits, sur le budget de l'exercice 2022.

CREDITS A OUVRIR

Imputation	Nature	Ouvert
21 / 2181 / 216	Installations générales, agencements et aménagements divers	11 900,00
Total		11 900,00

CREDITS A REDUIRE

Imputation	Nature	Ouvert
020 / 020 / OPFI	Dépenses imprévus	6 100,00
21 / 2181 / 220	Installations générales, agencements et aménagements divers	5 800,00
Total		11 900,00

2022-063

Budget principal – Décision modificative n°4 – Extension de réseau

M. le Maire informe qu'il convient de procéder à un virement de crédit dans le but de prévoir le budget suffisant nécessaire pour une extension du réseau électrique attendue dans le cadre du dépôt d'un permis de construire pour une maison d'habitation. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents, décide de procéder au virement de crédits, sur le budget de l'exercice 2022.

CREDITS A OUVRIR

Imputation	Nature	Ouvert
21 / 21534 / 175	Réseaux d'électrification	3 600,00
Total		3 600,00

CREDITS A REDUIRE

Imputation	Nature	Ouvert
020 / 020 / OPFI	Dépenses imprévus	3 600,00
Total		3 600,00

2022-064

Matériel 2022 – Service technique – Acquisition tracteur

M. Cyrill JANAUDY présente les 3 offres reçues pour l'acquisition d'un tracteur pour le service technique de la commune. Ces offres prévoient la reprise du matériel actuel. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents, décide de retenir l'offre de la société AGRIPRO pour un montant de 83 300.00 € HT, soit 99 960.00 € TTC. La société propose également une reprise du tracteur NEW HOLLAND pour un montant de 25 000.00 € HT, soit 30 000.00 € TTC. Le restant à la charge de la commune s'élève donc à 58 300.00 € HT soit 69 960.00 € TTC. Les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif dans l'opération 222 « Matériel 2022 ».

2022-065

Budget principal – Décision modificative n°5 – Service technique – Acquisition tracteur

M. le Maire informe qu'il convient de procéder à un vote de crédits supplémentaires dans le but de prévoir le budget suffisant nécessaire à l'acquisition du tracteur communal. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents, décide de procéder au vote de crédits supplémentaires, sur le budget de l'exercice 2022.

DEPENSES

Imputation	Nature	Ouvert
21 / 2182 / 222	Matériel de transport	35 000,00
Total		35 000,00

RECETTES

Imputation	Nature	Ouvert
16 / 1641 / OPNI	Emprunts en euros	35 000,00
Total		35 000,00

2022-066

Service technique – Acquisition tracteur – Offre de financement

Mme Fanny BEREZIAT, adjointe déléguée, présente les offres de financement reçues pour l'acquisition du tracteur communal. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des présents retient l'offre de financement de la société AGRIPRO :

Montant de l'emprunt : 70 000.00 €

Nombre d'annuités : 6

Taux : 0.580 %

Frais de dossier : 110.00 €

Montant total des intérêts : 1 058.00 €

Le Conseil municipal autorise M. le Maire à signer ladite offre de financement et tous les documents s'y rapportant.

2022-067

SDIS01 / CPINI – Renouvellement de la convention pour la mise à disposition d'une bouteille d'oxygène médicinal

M le Maire informe que le CPINI de Cormoz est détenteur d'une bouteille d'oxygène médicinal de 5 litres mise à disposition par le SDIS de l'Ain sous couvert d'une convention signée le 4 janvier 2010. Cette dernière étant aujourd'hui caduque, M. le

Maire informe qu'il convient de signer une nouvelle convention. Le conseil municipal, à l'unanimité des présents autorise M. le Maire à signer la nouvelle convention de mise à disposition d'oxygène médicinal au CPINI.

Commissions Finances – Ecole-Cantine-Garderie – Bibliothèque-Culture-Loisirs – Gestion du personnel

Ecole : Compte-rendu de la rentrée scolaire.

Bibliothèque : Prise de fonction de Mme Coline BUISSON qui a commencé son parcours de formation de base dispensée par la Direction de la Lecture Publique.

Commissions Voirie-Réseaux – Matériel roulant et accessoires – Cimetière-Réserve foncière-Affaires agricoles – DECI

Cimetière : Réunion de la commission le lundi 26 septembre 2022 à 18h30.

Programme voirie 2022 : Les travaux prévus pour cette année sont achevés.

DECI : Fabrication des poches de réserve incendie en cours. Demande de subvention effectuée.

Commissions Bâtiments-Sécurité et Accessibilité – Urbanisme

Bâtiments communaux : Réfection des façades école-local pompiers-boulangerie épicerie – Les demandes d'autorisation d'urbanisme ont été déposées. Les travaux seront effectués durant les vacances scolaires de la Toussaint.

Ecole : Compte-rendu du suivi de conception. Le dossier sera présenté pour validation au bureau de Coordination Sécurité et Protection Santé.

Salle polyvalente : Les travaux de mise en conformité du système de sécurité incendie (prescriptions de la Commission Sécurité et Incendie du SDIS de l'Ain) sont terminés.

Stade municipal : Remplacement des ampoules de l'éclairage du stade effectué.

Eglise : Un sous-compteur électrique pour les consommations de la Cure a été posé.

Tarifs énergie : M. Laurent JANAUDY informe le conseil municipal de l'impact de l'augmentation et de l'indexation des tarifs énergies non réglementés dans les mois à venir et rappelle les accords cadre passés avec le Syndicat Intercommunal des Energies et des E-Communications de l'Ain relatifs à l'achat par la commune de l'électricité et du gaz :

- Electricité : Accord-cadre en cours jusqu'au 31 décembre 2024 ;
- Gaz : L'accord-cadre en cours prendra fin au 31 décembre 2022. Le prochain accord-cadre, en cours de conception, sera conclu pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2026.

Urbanisme : Révision carte communale – Compte-rendu de l'avancement des études de la zone constructible de la ZA des Reisses.

Chapelle de Bellor : La restauration et la repose des statues sont terminées. Compte-rendu sur l'avancement des travaux en cours d'achèvement. La réception définitive aura lieu le 21 septembre 2022. Préparation de l'inauguration de la chapelle restaurée fixée au 5 novembre 2022 à 10h00.

Commissions gestion des locations communales – Fleurissement-Associations locales-Gestion des salles-Cérémonies – Bulletin-Site internet

Bulletin municipal : Devis de la société KALIPRIM accepté pour l'édition du bulletin municipal 2023 et des calendriers des fêtes pour un montant de 1 401.00 € HT, soit 1 681.80 € TTC.


Site internet : Présentation de la nouvelle mise à jour de la page d'accueil.

Associations : - Sou des Ecoles : Assemblée Générale le lundi 19 septembre 2022 à 20h30 ;

- Club du 3^{ème} âge : Assemblée Générale le mercredi 28 septembre 2022.

Date du prochain conseil municipal le mardi 11 octobre 2022 à 20h00

Le/la secrétaire de séance


Mme Magali ONCUL

M. le Maire,


Nicolas SCHWEITZER



**MAIRIE
01560 CORMOZ**

**AFFAIRES MUNICIPALES
LISTE DES DELIBERATIONS
Séance du 13 septembre 2022
A 20h00**

Numéro de délibération	Objet
2022-062	Budget principal – Décision modificative n°3 - Local pompiers – Travaux d'isolation
2022-063	Budget principal – Décision modificative n°4 – Extension de réseau
2022-064	Matériel 2022 – Service technique – Acquisition tracteur
2022-065	Budget principal – Décision modificative n°5 – Service technique – Acquisition tracteur
2022-066	Service technique – Acquisition tracteur – Offre de financement
2022-067	SDIS01 / CPINI – Renouvellement de la convention pour la mise à disposition d'une bouteille d'oxygène médical